

VOUS HABITEZ À VOIRON EN DEHORS DES ZONES DE STATIONNEMENT PAYANT :

Nouveau !

Votre solution sur mesure

Un abonnement¹ spécifique vous donne droit au stationnement en zone verte illimité², à un tarif inférieur à celui proposé aux non-Voironnais.

	Au mois	À l'année
Tarifs ²	20€	240€

¹ Un abonnement par véhicule.

² Dans la limite de 8h consécutives.

Comment payer ?

- Soit chaque mois par horodateur ;
- soit via l'application Pay By Phone ;
- soit en vous faisant mensualiser par prélèvement automatique.

Vous voulez vous rendre en zone orange ?

- Vous bénéficiez toujours de 30 minutes de stationnement gratuit chaque jour en zone orange !
- pour vous faciliter la vie, nous avons créé 47 arrêts minute (stationnement gratuit limité à 15 minutes) ;
- autrement, le stationnement en zone orange ne peut s'effectuer que sur la base des tarifs horaires : 1,50€/heure limité à 2h.



Les + de votre abonnement

Ce nouvel abonnement permet aux Voironnais de bénéficier de 60% de réduction par rapport à l'abonnement ouvert à tous qui est de 50€ !

Les conditions à remplir

Il suffit simplement que votre lieu d'habitation soit situé à Voiron, en dehors des zones de stationnement payant.

Les démarches à réaliser

Vous devez vous munir :

- D'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe, d'internet, quittance de loyer ou d'assurance, avis de taxe d'habitation...);
- d'une pièce d'identité ;
- de la carte grise de votre véhicule.

+ d'informations à la police municipale
et sur le site internet :
stationnement.voiron.fr

Carte d'abonnement
Ticket de paiement
(Sauf si paiement
par Pay By Phone)

